

eco



EDITION FRANCOPHONE

ECO est publié par les organisations non gouvernementales depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP16 - MOP 6, Cancun, Nov-Décembre 2010. Pour recevoir ECO directement par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org

Les ingrédients du paquet

Lors de la plénière de la COP, de nombreuses Parties ont commenté les records de température et les événements extrêmes de cette année. Cela survient alors qu'ECO rend compte des travaux récents de la Royal Society consacrés à un monde qui se dirige rapidement vers un réchauffement de +4°C... scénario qui résulterait d'un manque d'ambition. La nécessité d'une action radicale d'atténuation n'a jamais été aussi claire. Ceci nous amène au LCA. ECO se félicite des travaux menés cette année par la Chair pour trouver un consensus. Dans un esprit de soutien mutuel, nous formulons les recommandations suivantes aux éléments apportés par la Chair. La **vision partagée** doit préserver la planète pour les générations futures. Limiter le réchauffement à 1,5°C est nécessaire pour éviter des conséquences graves, comme la perte de la barrière de corail mésoaméricaine, dont une partie se trouve au large des côtes de Cancun. Cette barrière est la seconde au monde par sa longueur et héberge une biodiversité inestimable. Les Parties doivent s'accorder sur un seuil de 1,5°C, s'engager dans un processus qui examine cet objectif et convenir d'un pic mondial des émissions en 2015 au plus tard. S'arrêter à la seule préparation d'un examen scientifique en 2015, proposée aujourd'hui, ne serait pas un appel à l'action mais le gaspillage d'une opportunité unique. La partie **finances** est utile pour simplifier le texte et identifier des compromis malgré un manque de certains éléments cruciaux comme un juste équilibre entre financement de l'atténuation et de l'adaptation, ainsi que la participation des populations vulnérables, de la société civile et des femmes. Et pourtant, c'est une base très prometteuse. Améliorée, elle peut ouvrir la voie à une décision substantielle pour créer un nouveau fonds sous la COP, établir un

organisme de surveillance efficace ainsi qu'un processus pour décider sur les sources de financement, incluant les sources innovantes de finances publiques. Hélas, le texte sur la **technologie** n'assure pas que les mécanismes relatifs à cette dernière soient placés sous l'autorité de la COP et responsables devant celle-ci. Cela affaiblit l'objectif d'une mise en place de l'architecture de coopération à travers les Comité exécutif de Technologie et les Centres d'excellence technologique, faute de propositions de mécanismes multilatéraux basés sur des règles. Cela permet aussi l'émergence d'un ensemble d'arrangements ad hoc avec un rôle de premier plan pour la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Soyons clairs, ces banques financent toujours les combustibles fossiles plutôt que les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Même les entreprises énergétiques des Etats-Unis sont sceptiques quant au rôle de la Banque mondiale. Comme d'autres, elles bénéficieraient davantage d'arrangements institutionnels qui soient clairement sous la direction de la COP. La note du chair passe complètement à côté de la proposition CAN en ce qui concerne le « renforcement de capacité ». Le texte ne prend pas en compte la proposition d'un panel technique. Ce serait pourtant la fenêtre vers l'élaboration d'un programme de renforcement de capacité qui serait nouveau, effectif et intégré et financé par de nouvelles ressources. Sans ce panel, cette fenêtre ne peut exister. En outre, a aussi disparue du texte l'obligation pour les pays développés de fournir des ressources nouvelles et additionnelles pour soutenir le renforcement des capacités. La création d'un **cadre de mise en œuvre fort pour l'adaptation** est à la fois cruciale et hors de portée. - suite page 2

Climat : Le droit de savoir

Alors que le SBSTA (Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique) débute, ECO entend rappeler aux délégués un point crucial du sommet : l'appel à une revue scientifique approfondie sur les impacts conséquents à l'augmentation - à long-terme - de la température de plus de 1.5°C au-dessus du niveau préindustriel. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de clarifier ce qui est réellement en jeu ici. Il s'agit de porter les derniers résultats scientifiques jusqu'aux négociateurs et clairement exposer les enjeux du choix que les gouvernements doivent faire. Se fixer des objectifs des objectifs suffisant pour éviter un cataclysme climatique ou accepter les conséquences dévastatrices de l'inaction. Ce problème était déjà discuté en juin, à Bonn. Là, les petits états-insulaires (AOSIS) - alarmés par un récent rapport suggérant qu'ils pourraient être en grave danger malgré un objectif de stabilisation de la température à 2°C - ont proposé que le Secrétariat produise un résumé des dernières études scientifiques. Durant les négociations de Bonn, il était clair que ce travail était du ressort du Secrétariat et qu'il ne ferait pas doublon avec le travail de l'IPCC. Sur ces bases communes, la grande majorité des gouvernements a soutenu la proposition des petits états insulaires. Cependant, quelques gouvernements résistaient encore. L'un d'eux allant même jusqu'à suggérer que les pays vulnérables voulant en savoir plus sur leur avenir face aux changements climatiques n'avaient qu'à utiliser Google. Cancun ne doit pas être la COP ou des gouvernements « autruches » se voileraient la face en décidant d'ignorer les derniers résultats scientifiques exposant les conséquences de leur attitude présente. - suite page 2

Suite de l'article «Les ingrédients du paquet» - Si le texte n'est pas parfait, il permet néanmoins de poser les jalons i) pour un processus post-NAPAs pour les PMA et ii) pour les pertes et dommages. Le texte demande aussi une décision concernant le Comité d'Adaptation mais reste faible concernant le financement d'actions d'adaptation, alors que les deux sont liés. ECO est aussi soulagé de voir que toute référence aux mesures a été retirée du texte.

Il est ironique de voir que nous n'arrivons pas à progresser sur le sujet de l'**atténuation**, alors que c'est l'élément le plus important de tout accord sur le climat. Le texte de la Chair propose un cadre très général et succinct des livrables de Cancun, alors qu'il faudrait se mettre d'accord sur des éléments spécifiques. Ces éléments pourraient comprendre la création d'un registre pour suivre les actions et fournir un soutien financier, la prise en compte de l'écart de gigatonne qui existe entre les objectifs et le niveau d'action, le processus pour combler cet écart, et la préparation de plans d'actions neutres et sobres en carbone. Vu la complexité des problèmes liés aux **mécanismes** (de marché et hors marché), la suggestion du chair d'établir un processus formel pour examiner ces problèmes apparaît sensée. Dans les principes de l'annexe V, le langage a été affiné en passant "d'aller au-delà de la compensation" à « réduction nette dans les émissions de GES globales » et « lutter contre le double comptage » des émissions. Cependant, les parties doivent garder à

l'esprit qu'il n'y a pas de place ni de besoin de compensation, vu les engagements très faibles des pays développés. Le texte sur le **MRV** reste une page blanche. 36 mots seulement pour un enjeu qui bloque tout progrès sur l'ensemble de la négociation. Un système de MRV robuste est crucial pour l'intégrité environnementale mais doit aussi être équitable. Des enjeux importants comme des standards communs de comptabilisation pour les pays annexe 1, des modalités de soutien MRV dans les communications nationales et l'approche différenciée pour la vérification d'actions volontaires/non-financées doivent être abordés à Cancun. Sans oublier que la transparence est de mise pour le processus même du MRV, qui doit garantir l'accès à l'information et la participation publique. Et sans oublier non plus qu'il faut aider les PED à renforcer leurs capacités nationales de MRV. Enfin, le texte reste muet sur la **forme légale** du livrable final du LCA. Les parties vont devoir se poser la question bientôt, puisque celle-ci est étroitement liée à celle de la deuxième période d'engagement sous le protocole de Kyoto. En outre, le texte se tait sur le futur du mandat du LCA. Afin de progresser vers un accord juridiquement contraignant, équitable et ambitieux, il est important de comprendre comment vont procéder l'AWG-KP et l'AWG-LCA après Cancun. Chers délégués, ECO vous demande de boucher les trous dans votre gruyère de texte si vous voulez obtenir le **paquet politiquement équilibré** dont vous n'arrêtez pas de parler.

Suite de l'article «Climat : le droit de savoir » De plus, les gouvernements ne doivent pas oublier que pendant que certains luttent déjà pour leur survie, tous les pays sont confrontés à des risques climatiques sévères. AOSIS et les autres pays vulnérables sont en première ligne mais le reste du monde est juste derrière. La clarification des dernières réalités climatiques prouvées scientifiquement ne doit pas être seulement le combat d'AOSIS. Chers gouvernements, ne jouez pas avec le feu : ne bloquez pas une revue scientifique clarifiant les dangers qui nous attendent tous si nous dépassons les 1.5°C d'augmentation globale de la température. Tôt ou tard, tous les pays seront vulnérables et nous avons tous le droit de savoir.



Fossile du Jour

#1 - Canada

Ce mois-ci, le Sénat fédéral a tué dans l'oeuf un projet de loi progressiste sur le changement climatique sans même daigner en débattre.

#2 - Canada

Le gouvernement conservateur prévoit de couper le seul programme conséquent de soutien aux énergies renouvelables, les financements pour la fondation canadienne de la science du climat, etc.

#3 - Canada

Pour avoir réduit son objectif national après Copenhague et repêché leur ministre de l'environnement John Baird.

Le Canada à la dérive

Imaginons que vous êtes un gouvernement d'Amérique du Nord fan de sables bitumeux, avec un léger problème de dépendance carbone. Vous avez besoin d'une issue de secours pour échapper à la contrainte de la lutte contre le changement climatique. Vous avez également remarqué que votre voisin immédiatement au Sud est encore loin d'un vote par son Congrès d'une loi sur les échanges de quotas carbone. Pour le Premier Ministre du Canada, Stephen Harper, la solution est simple : annoncez qu'il vous est impossible d'avancer dans la direction de la lutte contre le changement climatique tant que les Etats-Unis n'auront pas fait le premier pas. Comme on dit au Canada : problème résolu, hein ? Pas tout à fait ! En réalité, l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis va réglementer les émissions de gaz à effet de serre des nouvelles installations industrielles dès 2011. Par conséquent, la volonté de Harper de délocaliser sa politique climatique aux Etats-Unis engage donc le Canada à faire comme son voisin. C'est une

mauvaise nouvelle pour les sables bitumeux (les dépôts contenant du pétrole au centre du pays), dont les visées d'expansion à large échelle sont incompatibles avec le tracé d'une limitation de leurs émissions. C'est alors qu'entre en scène John Baird, le tout nouveau (enfin, pas si nouveau que cela) ministre de l'environnement canadien (les observateurs vétérans se souviennent de lui quand il était le dernier ministre à Bali à s'opposer aux recommandations de la science de réduire les émissions de 25 à -45 % en 2020, par rapport à 1990). Confronté à la nécessité de s'aligner avec les actions de son voisin, Baird a bien choisi ses mots : la proposition des Etats-Unis est « quelque chose » d'« incomplet » et de « très, très préliminaire », qui « couvre un pourcentage limité, tout petit, des nouvelles installations industrielles ». Oui, même en comparaison avec la proposition canadienne, elle très complète, de ne rien faire du tout, pour un pourcentage nul de nouvelles industries. Et ce n'est pas la première fois que la politique canadienne – harmonisée à 100%, tant que les Etats-Unis ne font rien – a révélé

un visage mauvais. Les emails échangés en interne au sein du Département des Affaires Etrangères, publiés hier, montrent les efforts significatifs des diplomates canadiens pour « tuer » une politique des Etats-Unis de 2007 favorisant les carburants propres. Ces diplomates se sont alliés dans la bataille à des entreprises telles qu'Exxon et consorts pour « laisser le pétrole couler », selon leur expression lyrique. Et lorsqu'une responsable d'Environnement Canada souligne que réduire les émissions des sables bitumeux est une bonne chose, son commentaire est catalogué d'emblée de « complètement dingue ». Est-ce une coïncidence que cette anecdote lamentable ait eu lieu la dernière fois que John Baird était ministre de l'environnement ?

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie le ministère français de l'écologie (MEDDTL) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ces deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro et l'équipe de l'ECO anglais. ECO français est disponible sur :

www.rac-f.org